

undefined - dimanche 3 avril 2022

Vos communes

CREYS-MÉPIEU

## Un conseil municipal des plus chargés

Suzanne BERGER



*C'est la dernière fois que le conseil se tenait en salle des Écoux, le prochain aura lieu en mairie. Photo Le DL /Suzanne BERGER*

Le conseil municipal du 31 mars s'est tenu en soirée à la salle des Écoux. Son objet principal était le budget communal.

Il était précédé d'une intervention de TE38 (Territoire d'Énergie 38). Rémy Chatelat, vice-président Balcons du Dauphiné, était accompagné d'Aymeric De Valon, directeur général des services. Ce dernier a présenté le syndicat, son action et son autorité de référence dans le domaine de l'énergie de la gestion des concessions à l'aide à l'ingénierie, aux travaux sur les réseaux en passant par l'éclairage public ou les aides à l'amélioration thermique.

Ludovic Cheneval a présenté l'avant-projet sommaire du lotissement au Devin qui comportera 8 lots de 390 m<sup>2</sup> à 619 m<sup>2</sup>. La vente des lots doit financer la viabilisation et la voirie.

### • Un nouveau lotissement en projet

Pour la voirie communale, un programme de travaux a été établi pour l'enfouissement des réseaux secs, le renouvellement des conduites d'eau potable et l'aménagement de la voirie. Les travaux les plus urgents ont été effectués à l'exception d'une partie de Pusignieu, du Devin et de Pénélon, le programme continuera avant d'engager de nouveaux aménagements.

Afin d'aider la population ukrainienne, les besoins les plus importants sont financiers, le conseil municipal délibère favorablement pour verser une aide de 7 500 €. Il va être demandé au CCAS de recenser les habitants de la commune qui accueillent des familles ukrainiennes pour voir si la commune peut les soutenir. Ces dernières seront appelées à se manifester en mairie.

Suite à la révision annuelle sur la base de l'Indice référence loyer, le prix au m<sup>2</sup> pour les logements communaux est porté à 7,10 € pour toute location communale à partir du 1<sup>er</sup> avril.

Dans le cadre d'un stage de foot organisé par l'USCM pendant les vacances scolaires les 19, 20 et 21 avril, une convention est proposée pour que l'association utilise les locaux du restaurant scolaire et bénéficie des repas préparés par le chef cuisinier au même titre que le centre de loisirs et dans les mêmes conditions de facturation.

À compter du 1<sup>er</sup> avril, les nouveaux horaires de la bibliothèque sont : mardi de 16 h à 18 h 30, mercredi de 15 h à 18 h, vendredi de 15 h 30 à 18 h 30

Réunion pour un point sur les locataires de la zone de Malville en mairie le 12 avril à 18 h 30, réunion réflexion à 18 h en mairie le 19 avril.

Prochaine réunion de conseil le 5 mai à 18 h 30.